



La Directrice du Service Départemental,  
Conseillère Technique de l'IA-DASEN du  
Département de la Savoie

à

Mesdames et Messieurs les Enseignants d'EPS  
S/c Madame, Monsieur le chef d'établissement

N/Réf. : 2025/2026 N°78

Objet : **GYMNASTIQUE CRITERIUM & CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL COL**  
**Mercredi 18 mars 2026 - DEMANDE D'ENGAGEMENTS**

Cher(e)s collègues,

Veuillez engager vos élèves sur Opuss, avant le **vendredi 13 mars 2026 à 10h**, pour le Championnat & Critérium Départemental de gymnastique qui se déroulera le :

**Mercredi 18 mars 2026**

**A la salle de gymnastique d'UGINE**

**Responsable : F.ROCHE (Col E.P de la Bathie - UGINE)**

**Accueil à partir de 9h00**

**Début des épreuves 10h00**

**ENGAGEMENTS NOMINATIFS DES EQUIPES et des JEUNES OFFICIELS**

**Accès à la salle** : Une fois sur la route d'Annecy (après le rond-point qui dessert le Val d'Arly, Megève...), au premier rond-point prendre à droite sur l'avenue André Pringollet. La salle de gym se trouve à 400m à gauche à côté de l'entrée du lycée.

**Parking** : Les cars peuvent stationner 100m plus loin à droite ou à côté du cinéma 200m plus haut à gauche.

**ATTENTION** : les repas et goûters seront pris OBLIGATOIREMENT à l'extérieur ou dans une salle annexe si le temps n'est pas clément.

Ne rien laisser dans les vestiaires, rassembler ses affaires dans un coin de la salle.

Dans la salle de gymnastique il est impératif d'avoir des **chaussettes propres**, ou pieds nus **propres**.

**Inscriptions Opuss** :

3 modules d'inscription :

- **Inscription Jeunes Juges** (choisir la/les catégories à juger et le/les agrès),
- **Inscription CHAMPIONNAT (gymnastes + Jeune Coach)**
- **Inscription CRITERIUM (gymnastes + Jeune Coach)**

Le Championnat Académique par Equipe d'Etablissement se déroulera le 1<sup>er</sup> avril 2026 en Isère (Grenoble).

Le Critérium Académique Benjamins et Collèges est programmé le 27 mai 2026 à VALENCE (26) ou en Haute Savoie selon retours de faisabilité (ou en Savoie ??).

Bonne réception.

Sophie CREUX

# JEUNE JUGE

## Niveau Départemental

Cf. feuille de notation sur [unss73.org](http://unss73.org), dans « Activités »

**Par agrès :** 1 enseignant, 1 jury à **chaque** agrès (4 juges) ;

Besoin matériel : 1 table (2m), 6 chaises.

SOL	POUTRE MINI TRAMP	BARRES	CHEVAL
Bourg St M. Moutiers	Ugine / Aime	Bourg St M. Aime	Moutiers Ugine

Si possibilité de formation de vos JO à un seul agrès, merci de privilégier celui pour lequel vous êtes inscrits en premier dans le tableau

**+ Le collège d'Ugine (responsable des garçons) ;**

2 enseignants « modérateurs de litiges ».

### **2 agrès à MAITRISER :**

**Une équipe engagée = Une équipe de juges formés, disponible à chaque compétition.**

La formation du jeune juge doit se faire par rapport à l'aspect éducatif.

**4 jeunes juges à former au minimum**

**Chaque établissement fournit : - 2 juges en catégorie benjamin**

**- 2 juges en catégorie minime**

### **PRECISIONS ACADEMIQUES :**

3 personnes minimum par jury (4 souhaitées)

Pour la note d'exécution :

- si 3 personnes = moyenne des déductions

- si 4 personnes = on retire les 2 notes extrêmes et on fait la moyenne des 2 restantes.

L'écart maximum toléré entre les notes E (exécution) des juges est de 0.5 point.

Pour la note D (difficultés + exigences de composition), les juges se mettent d'accord sur les difficultés et les exigences réalisées.

Il y aura 2 jurys par agrès. Les élèves d'un même établissement seront répartis sur les 2 jurys.

### **Rôles des juges :**

Ils notent chacun l'enchaînement

#### **5 juges :**

- **4 notes pour l'exécution, puis la moyenne est faite après élimination des 2 notes extrêmes.**
- **Un note le chrono et la composition.**

Un imprimé prévoit la place pour les éléments que l'on souhaite prendre en compte pour la valeur de l'enchaînement (à colorier en « fluo »), et ceux, exigences de composition (à entourer au crayon). Plus de découpage collage.

**Ces éléments doivent être énumérés dans l'ordre de l'enchaînement.**

# REGLEMENTS

## CRITERIUM DEPARTEMENTAL

### CATEGORIES

#### BENJAMINS                      7/4/2                      Filles et Mixte

Ouvert aux élèves né(e)s en 2015/2014/2013

Equipe de 4 élèves mini et 7 maxi

4 élèves maximum passent à l'agrès (2 agrès maxi par gymnaste)

2 meilleurs notes qui comptent à chaque agrès

#### COLLEGE                              7/5/3                      Filles et Mixte

Ouvert aux élèves né(e)s en 2014 - 2013 - 2012 - 2011 - 2010

Equipe de 4 élèves mini et 7 maxi

5 élèves maximum passent à l'agrès (3 agrès maxi par gymnaste)

3 meilleurs notes qui comptent par agrès

Si équipe de 7 en Collège, l'établissement ne pourra plus présenter 6 gymnastes à un agrès de son choix.

#### **POUR LES EQUIPES MIXTES, minimum :**

3 garçons si équipe de 7

2 garçons si équipe de 5 ou 6

1 garçon si équipe de 4

Un élève ne peut participer que dans une seule catégorie

Interdiction de changer de catégorie le jour même de la compétition.

### EPREUVES ET REGLEMENT

Pour tous les agrès le tremplin peut être simple ou double.

La musique n'est pas obligatoire et est autorisée pour les garçons.

**SUPPORT MUSIQUE :** support pour partage en Bluetooth à privilégier.

Durée maximum en poutre 1min10

Durée maximum au sol 1min

En barres parallèles : les A6 et A7 peuvent être réalisés en entrée ou en cours d'enchaînement

**Le temps de réglage des barres est compris dans le temps d'échauffement**

**Pour les équipes mixtes, les agrès sont regroupés comme suit :**

- Sol F et G
- Saut F et G
- Poutre ou Mini-trampoline F et Mini-trampoline G
- Barres Asymétriques F et Barres Parallèles G

Barres parallèles : l'élément A7 peut être comptabilisé comme une entrée

<b><u>BENJAMINS</u></b>	2 agrès <b>maximum</b> par gymnaste <b>4 gymnastes maximum par agrès</b> Total sur 8 notes : 2 meilleures notes par agrès
<b><u>COLLEGE</u></b>	3 agrès <b>maximum</b> par gymnaste <b>5 gymnastes maximum par agrès,</b> Total effectué sur 12 notes – (les 3 meilleures notes par agrès)

## CATEGORIE COLLEGE UNIQUEMENT

**NB : dans le cas d'une équipe composée de 7 gymnastes il est admis, que dans un des quatre agrès de son choix, l'établissement pourra présenter 6 gymnastes et non 5.**

Cette modification se fait à titre expérimental pour 2025/26.

**RAPPEL en cas de non respect des quotas autorisés par agrès et par gymnaste, l'équipe concourt mais sera disqualifiée.**

### EXIGENCES GYMNiques ET REGLEMENTAIRES (en ligne sur Opuss – liens ci-dessous)

- « [tous les documents nationaux 2025-2026](#) »
- [FICHE SPORT NATIONALE](#)
- « [tous les documents académiques 2025-2026](#) »

### TENUE

Justaucorps souhaité – seront acceptés short cycliste ou collant avec tee-shirt rentré dans le short.  
(bermuda interdit)

Boutons, fermetures éclairs et brassières interdits sous peine de pénalité (cf : code gym soit 0,30 par agrès et par gymnaste)

### JEUNES OFFICIELS :

Chaque équipe doit arriver avec [ses fiches d'évaluation juge pré-remplies et son carnet de juge](#).

Une équipe doit présenter 2 juges minimum, 3 maximum dès le début de la compétition.

Les juges peuvent concourir dans une autre catégorie.

Un juge minimum doit faire partie de l'établissement de l'équipe pour laquelle il juge.

Possibilité de se faire prêter le deuxième juge par un autre établissement.

Les juges doivent rester à leur poste pendant toute la durée de la compétition pour la catégorie jugée.

**Important :** 4 points de pénalité par juge manquant

# CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAL UNSS GYMNASTIQUE ARTISTIQUE COLLEGES EQUIPE ETABLISSEMENT

Composition de l'équipe <a href="#">Voir RF article 19</a>	Catégorie d'âge Collèges : 2014 - 2013 - 2012 - 2011 - 2010 <b>2015</b> : avec surclassement, voir conditions RFSA article 19.4 - <b>Equipe de 3 à 4</b> Garçons ou mixte ( <u>1 fille possible max</u> ) - <b>Equipe de 3 à 4</b> Filles
Jeune juge	2 Jeunes Juges certifiés district obligatoire par équipe. Ils peuvent être compétiteurs s'ils ne sont pas retenus comme juge au même moment En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CA.
Jeune coach	<b>A PARTIR DU NIVEAU ACADEMIQUE</b> 1 Jeune Coach certifié départemental obligatoire par équipe qualifiée. Il est compétiteur et intégré à la composition de l'équipe. Ce Jeune Coach doit être présent à l'accueil pour les démarches administratives. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CA.
<b>MODALITES DE RENCONTRES</b>	
Règlement	<b>CODE UNSS 2024-2028 « Code Equipe d'Etablissement »</b>
Formule de compétition	<b>GARÇONS (ou mixte) : 4 agrès, 4*/3*</b> G : Sol, Saut, Barres //, Mini-trampoline F : Sol, Saut, Asym, Mini-trampoline - <b>Equipe de 4 max</b> <b>4* passages</b> par agrès (3 min, 4 max) 3* notes qui comptent Total des 3 meilleures notes par agrès (couplés si présence d'une fille)  <b>FILLES : 4 agrès, 4*/3*</b> Saut, Barres asymétriques, Poutre, Sol 4* passages par agrès (3 min, 4 max) 3* notes qui comptent Total des 3 meilleures notes par agrès
Tenue de compétition <a href="#">Voir RF article 7</a>	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF. Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GA.